

DEC n° 107/2023

DECISION

Objet : signature d'un contrat d'engagement avec HEMPIRE SCENE LOGIC – animation musicale et sonorisation du DUO TOI&MOI, KHAREN C, JEROME ALDER

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 juin 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition de « Hempire Scene Logic »
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec « HEMPIRE SCENE LOGIC », un contrat d'engagement pour une animation musicale dansante : « Duo TOI & MOI, KHAREN C & JEROME ALDER », duo dansant, visuel, chansons en salle, avec répertoire toutes générations:

Coordonnées du mandataire : HEMPIRE SCENE LOGIC
Siège social : 15 rue de l'Egalité – 59700 MARCQ EN BAROEUL
Tél : 03 20 15 13 52
Mail : prod@hempirescenelogic.com
N° de SIRET : 451 999 718 000 47

Date de la prestation : Mercredi 11 octobre 2023

Coût de la prestation : 599,24 €

Date de signature du contrat : le 26/09/2023

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout le 26/09/2023

Le Maire,

Pour le Maire,

David CALCOEN

l' Adjoint délégué



Florence DEHONDT

Acte rendu exécutoire par
Transmission en Sous-Préfecture le :
Publication ou notification le :
Le Maire,

Pour le Maire,
David CALCOEN
l' Adjoint délégué



Florence DEHONDT

